

03.05.2021 – 10:30 Uhr

La politique climatique suisse ne doit pas s'arrêter aux frontières nationales : instaurer la justice climatique pour les plus démunis.



Luzerne (ots) -

Chaleur, sécheresses et inondations - 2020 a été l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées. Alors que le réchauffement de la planète nous menace tous, les effets du changement climatique sont déjà une réalité dans l'hémisphère sud. Grand émetteur de gaz à effet de serre, notre pays se doit d'assumer une large part de responsabilité dans la limitation du changement climatique planétaire et dans la lutte contre son impact. Afin de réaliser la justice climatique vis-à-vis des pays pauvres, la Suisse doit radicalement réduire ses émissions de CO2 et soutenir plus fermement ces pays dans l'adaptation au changement climatique.

En comparaison mondiale, et par rapport aux pays en développement surtout, la Suisse émet de très importantes quantités de gaz à effet de serre. Selon l'Office fédéral de l'Environnement, son empreinte de près de 14 tonnes d'équivalent CO2 par habitant est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale, proche de 6 tonnes. Les émissions par habitant des pays africains sont en revanche minimales.

Alors que les gaz à effet de serre émis à l'intérieur de nos frontières diminuent légèrement, notre empreinte climatique s'accroît d'autant plus à l'étranger. Et ce, parce que la Suisse a externalisé ses industries intensives en matières premières et en énergie et que son marché financier continue de miser sur l'extraction du charbon et l'industrie pétrolière. Et parce que notre niveau de vie repose en grande partie sur des importations à bas prix en provenance de pays pauvres, que nous prenons l'avion relativement souvent et que notre consommation de viande implique des cultures fourragères nuisibles au climat dans les pays en développement.

La question climatique, une question de justice

Le changement climatique nous menace tous. Les pays en développement en sont cependant particulièrement touchés. Ce sont précisément les nations qui ne sont responsables que d'une fraction du changement climatique mondial qui en pâtissent le plus. Parce que nous contribuons de manière significative au réchauffement de la terre par nos émissions de gaz à effet de serre, nous amplifions la pauvreté et la faim dans les pays de l'hémisphère sud.

Les plus démunis sont les premiers touchés, ce qui les rend encore plus vulnérables : il s'agit des femmes et des enfants, du petit paysannat, des peuples autochtones et des habitants des bidonvilles. La crise climatique exacerbe les entraves existantes au développement, plonge des millions de personnes supplémentaires dans le dénuement partout sur la planète, les privant de leurs moyens de subsistance et les poussant à prendre le chemin de l'exil.

Caritas Suisse soutient les mesures en faveur du climat dans les pays en développement

L'Afrique souffre particulièrement de l'impact du changement climatique : des populations et des écosystèmes sont gravement menacés par l'intensification progressive des vagues de chaleur, des sécheresses et des feux de brousse, des inondations et des

précipitations violentes, ainsi que par l'élévation du niveau des mers. Dans de nombreux pays africains, 80 % de la population travaille dans l'agriculture, très largement non irriguée, et dépend donc de précipitations fiables. Dans ces conditions, la population est très vulnérable au changement climatique. Au Sahel, par exemple, les éleveurs et les agriculteurs doivent faire face à bien plus de mois de sécheresse qu'auparavant. Dans des pays comme le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso, cette évolution signifie toujours moins de rendements, des récoltes insuffisantes, la mort du bétail, la destruction des biens et de sérieuses menaces sur le revenu des populations.

L'objectif premier de Caritas est de lutter contre la pauvreté et d'aider les personnes concernées. Le lien avec le changement climatique est patent. Avec ses projets climatiques, Caritas Suisse soutient les personnes affectées afin qu'elles puissent mieux s'adapter aux changements causés localement par le réchauffement de la planète et gagner ainsi de nouvelles perspectives de vie.

La grande responsabilité climatique de la Suisse

Importante émettrice de gaz à effet de serre par habitant, la Suisse porte une large part de responsabilité dans la mise en place de mesures efficaces visant à limiter le changement climatique et à contrôler les effets dévastateurs du réchauffement de la planète. En signant l'Accord de Paris sur le climat, elle s'est engagée à agir de manière résolue.

Dans le cadre des accords internationaux sur le climat et afin d'instaurer la justice climatique envers les pays pauvres, notre pays doit énergiquement réduire ses propres émissions de CO2 et, dans le même temps, soutenir davantage la préservation du climat et les mesures d'adaptation dans ces pays.

Dans les années à venir, la Suisse devra abandonner les énergies fossiles, encourager les chaînes de valeur socialement et écologiquement compatibles, ainsi qu'une économie circulaire préservant les ressources. Elle devra aussi favoriser les comportements de mobilité et les modes de consommation respectueux du climat et opter pour une agriculture et une alimentation durables. La loi révisée sur le CO2 est un premier pas décisif dans cette direction.

Vu la responsabilité prépondérante de la Suisse en matière de climat, la Confédération doit doubler les fonds climatiques pour les pays en développement - en plus de l'aide publique au développement - pour les porter à un milliard de francs par an au moins. Outre le financement international dans le domaine du climat, elle doit contribuer davantage à indemniser les pays en développement - pour les mauvaises récoltes et les famines liées aux sautes du climat, pour les infrastructures et les bâtiments détruits après des inondations et des ouragans, et pour les pertes de terres causées par la crise climatique, sous forme de désertification, d'érosion des sols ou de disparition de la végétation. Les pays en développement ont un droit légitime au soutien des nations prospères responsables de la crise climatique.

On trouvera la prise de position de Caritas " Instaurer la justice climatique " sur

www.caritas.ch/prises-de-position.

Contact:

Peter Marbet, directeur de Caritas Suisse, est à disposition pour de plus amples renseignements et des interviews au 041 419 22 18 ou, par courriel, à l'adresse pmarbet@caritas.ch.

Medieninhalte



Mali, Koulikoro Region, Erosion près de Wegnia. La crise climatique est déjà une dure réalité pour les populations des pays en développement. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Fabian Biasio"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100869877> abgerufen werden.